



Pyrénées Atlantiques

**MAIRIE  
D'ARBONNE**

Arbonne, le 08 septembre 2009

**Mme le Maire**

à

Monsieur le Sous-Préfet  
SOUS-PREFECTURE  
2, Avenue Allées Marines  
64100 BAYONNE

Monsieur le Sous-Préfet,

Vous m'avez adressé les plans relatifs au projet de Ligne à Grande Vitesse pour sa partie Bayonne-frontière espagnole tels que présentés lors de la réunion du 27 août 2009 en sous-préfecture de Bayonne, et m'invitez à vous faire part d'éventuelles observations.

Depuis cette réunion, j'ai été destinataire de la contre-étude commandée par les trois Communautés de Communes, Errobi, Nive-Adour et Sud Pays Basque, auprès du cabinet indépendant Suisse, CITEC.

Cette étude qui vous est remise en mains propres aujourd'hui, accompagnée de ce courrier d'observations, fait ressortir que la ligne existante peut absorber la totalité des trafics de personnes et de fret pour les cinquante années à venir, et ce, au regard des prévisions les plus optimistes de Réseau Ferré de France.

Par conséquent, nos seules observations sont les suivantes :

- Il faut absolument aménager et utiliser la ligne existante
- Nous sommes dans ces conditions opposés à toute perspective de construction de voie nouvelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-José MIALOCQ



